

## **Fiche action : offre de tests au quotidien et opérations de dépistage collectif**

### **1. DELIMITATION DU PUBLIC CONCERNE PAR L'OFFRE DE TEST/L'OPERATION DE DEPISTAGE EN LIEN AVEC LE FACTEUR A L'ORIGINE DE SON DECLENCHEMENT**

- OQ/DC : Identification du (des) public(s) concerné(s) : personnels
- DC : Périmètre de l'opération  
L'ensemble des personnels et étudiants des 5 sites de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour est en construction. Actuellement les tests individuels ou collectifs réalisés sur site le sont sur Pau.
- DC : Durée prévisible de l'opération : jusqu'à la fin de l'épidémie

### **2. IDENTIFICATION DES LOCAUX NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPERATION**

- OQ/DC : Modalités d'organisation mono ou multi sites (en lien avec la délimitation du public concerné)
- Identification des locaux adaptés susceptibles d'être rapidement mis à disposition : actuellement les tests collectifs ont lieu dans le hall des sciences de l'UPPA. Les tests individuels ont lieu dans un espace dédié dans le bâtiment présidence avec une entrée indépendante.

### **3. MOBILISATION DES RESSOURCES ET ORGANISATION DES TESTS PAR LA MEDECINE DU TRAVAIL**

#### Ressources humaines

.L'université a mis en place un outil permettant aux personnels et aux étudiants de se signaler.(sphinx)

#### **Personnels et tests individuels (antigéniques et PCR)**

- Des tests antigéniques et PCR sont réalisés sur le site de Pau de manière uni ou bi quotidienne 4 jours par semaine.  
3 agents du SMPSP sont mobilisés, le médecin qui pratique les tests via un outil de prise de rendez-vous (Evento), l'animatrice en prévention des risques en charge du suivi et du tracing des personnels positifs et des signalements sur la plateforme sphinx de l'université et l'assistante medico administrative en charge du planning des tests individuels et qui enregistre les résultats sur le site SIDEP de la sécurité sociale.
- Les tests individuels sont actuellement proposés sur le site de Pau. L'équipe SMPSPS propose de mettre en place des tests individuels (antigéniques et PCR) tous les 15 jours sur le site de Tarbes et tous les mois sur le site de Mont de Marsan si la proposition ci-dessous des créneaux réservés n'est pas la solution retenue.

#### **Personnels et tests collectifs (PCR)**

- Pour les tests collectifs sur les 5 sites de l'université, il est proposé d'avoir un échange avec plusieurs laboratoires de biologie pour avoir des créneaux réservés à l'UPPA (pour le personnel et les étudiants) entre 12 h et 14h tous les jours via un outil de prise de rendez-vous. Cela permettrait entre autre en cas de clusters d'avoir une réaction rapide.
- Les tests collectifs au sein de l'UPPA peuvent être maintenus et l'équipe MSPS propose leur service pour la partie administrative.

Note positive : les tests salivaires arrivent. Une organisation sera proposée lorsqu'ils seront disponibles.

Ressources matérielles :

- Gestion prévisionnelle des approvisionnements de tests et d'équipements de protection individuels : Des commandes sont en cours suite à la proposition destinées aux équipes médicales proposant des tests. .
- Stockage : les boites antigéniques et les tests PCR sont conservés dans le bureau du médecin. Des tests PCR sont aussi conservés dans le frigo.
- Le médecin a a disposition un local dédié à la pratique des tests avec une ouverture sur l'extérieur pour limiter les contaminations. Un protocole de nettoyage renforcé est en place.
- L'évacuation des déchets DASRI est mise en place en collaboration avec le laboratoire de recherche en biologie de l'université.

**4. MODALITES D'INFORMATION ET DE MOBILISATION DES PUBLICS CONCERNES**

- Préparation de la communication à l'attention de la communauté universitaire est prise en charge par la direction de la communication de l'université.
- L'information et le lien d'inscription aux tests individuels sont renvoyés sur uppa/admin par l'assistante medico administrative chaque début de semaine.
- Modalités d'information et de contact des publics concernés ; mobilisation des relais permettant d'assurer la participation la plus élevée possible à l'opération mise en œuvre ok
- Information des partenaires sociaux et des instances dialogue social ok
- Préparation des informations à communiquer en cas de résultats positifs : le médecin remet un document à l'agent lui permettant de quitter immédiatement l'université pour s'isoler si ce dernier est testé à l'université. Les documents sur la conduite à tenir si test positif ou si personne cas contact sont communiqués systématiquement pour toutes personnes testées sur place ou se signalant sur la plateforme dédiée UPPA (sphinx).